» Ce n'est que par la stabilité gouvernementale, ajoute M. Aynard, que le parti républicain pourra reformer ses rangs, remuer autre chose que des mots, servir à autre chose qu'à des appétits de pouvoirs ou à de mesquins intérêts locaux. L'intérêt seul, l'intérêt vulgaire et clairvoyant commanderait de nous assister dans la lutte si dure que nous soutenons.

» Mais à vous, Messieurs et chers collaborateurs, dit en terminant M. Aynard, que le parti tenir un autre langage: celui de l'énorme responsabilité morale qui incombe à ceux qui croyant à la liberté et à la République, détiennent une partie si notable des forces de l'intelligence, de la richesse et du travail de ce pays. Sur ceux-là, pèse le noble et impérieux devoir de transmettre à nos enfants la Patrie conservée et grandie par le gouvernement libéral.

» Après cela notre programme de réformes est assez riche et assez ample pour occuper plusieurs législatures. Il tient tout entier dans ce principe :

» Continuer et compléter l'œuvre de la révolution française, qui signale justice et liberté.

» De ce principe découlent les réformes si nombreuses des lois civiles et criminelles, de l'organisation judiciaire et administrative, la décentralisation administrative, la représentation de l'agriculture, la représentation proportionnelle en commençant à l'appliquer à la commune et aux départements ; la révision de la législation sur les liquidations et partages, qui dévore les petites fortunes, une législation favorisant, au contraire, la circulation de toutes les propriétés, les premiers dégrèvements possibles s'appliquant à la mutabilité des immeubles les lois tendant à combattre les redoutables et grandissants fléaux de l'alcoolisme et de la dépopulation, osant toucher à la liberté sacrée du cabaret et de la pornographie; lois assurant au contribuable le respect de la personne et des droits en appliquant à la presse la responsabilité qui pèse sur tout le monde; lois donnant plus de liberté à la bienfaisance privée, à la prévoyance et à l'esprit de mutualité; enfin pas capitales sur la liberté d'associations ouverte et profitable à tous sans autres réserves que la publicité et une certaine réglementation touchant la possession des immeubles.

Voilà l'ensemble et non le détail des réformes profondes et fondamentales que nous nous efforcerons de faire aboutir.

Le budget des cultes

Paris, 2 juin. — On a distribué encore aujourd'hui, à la Chambre, les fascicules de plusieurs budgets particuliers, notamment celui de la justice et des cultes.

Il résulte de l'examen du budget des cultes que, conformément à une pratique mise en usage depuis plusieurs années, une réduction a été opérée sur l'ensemble des chapitres de ce budget.

Cette réduction atteint le chiffre de 301,130 francs et porte presque totalement sur le culte catholique. Par contre, on constate ensuite au même budget une augmentation de 3,500 francs pour la création d'une nouvelle place de pasteur et une augmentation de 3,000 francs pour la création d'une nouvelle place de rabbin.

Les Dames Françaises. — M. Félix Faure

Paris, 2 juin. — M. Félix Faure a visité à Auteuil l'hôpital organisé par les Dames du Monde et destiné à l'Association des Dames Françaises en cas de guerre.

Le Président de la République a vivement félicité les Dames de l'Association du haut exemple de patriotisme donné par elles.

L'arrestation d'un escroc qui pratiquait en grand

Paris, 2 juin. — On a arrêté ce matin un escroc de haute volée, nommé Charx, qui avait constitué une société d'assurances contre l'incendie, la grêle, etc., intitulée *La Provence*, et qui avait pu escroquer une centaine de mille francs sous prétexte de polices d'assurances.

Procès en diffamation intenté par M. Harmel

Reims, 2 juin. — Aujourd'hui est revenu, devant le tribunal civil, le procès en diffamation intenté par M. Harmel, propriétaire de l'usine de Val-des-Bois, à Warmeriville, à MM. Gobiet, Millerand, Pelletan, à la *Petite République*, au *Rappel* et au *Franc Parleur*, de Reims. Seul ce dernier a été condamné à 2,000 francs de dommages et intérêts envers la société Harmel, 500 francs pour injures envers M. Félix Harmel, et l'insertion du jugement dans le *Franc Parleur*.

Deux ouvriers tués dans une mine à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 3 juin. — Aujourd'hui à midi, au puits Ville-Bœuf, deux ouvriers ont été tués par l'explosion d'une cartouche de dynamite. Cette cartouche avait raté quelque temps auparavant. Les cadavres étaient affreusement mutilés.

Les courses d'Epsom

Londres, 2 juin. — Courses d'Epsom. Prix du Derby : 1er Galtee More, 2e Velasquez, 3e History.

L'évasion de deux prisonniers à Blidah

Blidah, 3 juin. — Hier soir, au moment de la rentrée des chantiers, deux prisonniers du pénitencier se sont évadés. Les tirailleurs indigènes préposés à la surveillance ont poursuivi les fuyards et ont fait feu sur eux. A la quatrième balle l'un des prisonniers est tombé, tué raide, la poitrine traversée; l'autre s'est rendu.

Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 3 juin. — M. Canovas a remis la démission du cabinet à la reine, dans son entrevue avec la souveraine. La lecture du décret de clôture du Parlement a été accueillie à la Chambre et au Sénat par le cri de: « Vive le Roi ! »

Un affreux accident pendant une représentation de gymnastes

La Ferté-sous-Jouarre, 2 juin. — Un accident vient de se produire, pendant une représentation de gymnastes ; une lampe à pétrole est tombée sur un enfant de douze ans, incendiant ses vêtements ; les assistants, pris de panique, se sont enfuis, se culbutant les uns les autres à la sortie; le malheureux enfant, grièvement brûlé, est mort après une nuit d'épouvantables souffrances. »

Mlle Lucie Faure en Russie

Suivant le *Gaulois*, Mlle Lucie Faure sera du voyage en Russie.

« D'après des renseignements que nous avons tout lieu de croire exacts, dit ce journal, on aurait fait pressentir sur ce point la cour de St-Pétersbourg.

L'impératrice aurait répondu qu'elle verrait avec plaisir Mlle Faure, lors du voyage de son père, le Président.

On en aurait conclu que la visite devait garder un caractère absolument privé, et pour en faire naître l'occasion, Mme de Montebello, femme de notre ambassadeur, aurait écrit à Mlle Lucie Faure, pour la prier de venir passer six semaines chez elle, à Pétersbourg. »

Les enquêtes sur les récoltes

L'*Agence Havas* s'est livrée à une enquête sur l'apparence des blés en terre vers le milieu de mai.

Elle estime que la récolte de 1896 s'est élevée à 118,905,938 hectolitres, dont 21,791,700 sont encore en réserve, soit environ 18 0/0; que les ensemencements pour 1897 couvrent 6,330,600 hectares, et que la récolte prochaine n'atteindra que 96,679,800 hectolitres.

Les processions

Caen, 2 juin. — M. Fessel, maire de Luc, a interdit la procession habituelle des premiers communiants à Notre-Dame-de-la-Délivrance. Cette procession se faisait depuis plus de cent ans dans la paroisse. Les parents ont été vivement affectés de cet acte de tyrannie commis par ce nouveau Chion-Ducollet.

Les poursuites contre Crispi

Milan, 2 juin. — On lit dans le *Secolo* :

« M. Crispi a fini par se persuader que des poursuites seront exercées contre lui. Il a réfléchi qu'il valait mieux faire comme tous les accusés et chercher des défenseurs.

» Le commandeur Favilla, même alors qu'il soutenait M. Crispi avec l'argent des autres, prenait la précaution de mettre de côté les preuves susceptibles de lui servir un jour ou l'autre. On affirme qu'il existe un bordereau de toutes les affaires faites pour le compte de M. Crispi avec des dates et des indications caractéristiques.

» M. Crispi est furieux contre la presse. Mais, dans l'intérêt de la morale publique, il est bon que l'on connaisse ces choses, car, ainsi, il ne sera plus possible de les dissimuler au cours du procès. »

Le roi de Siam en Italie

Turin, 2 juin. — Le roi de Siam est arrivé hier soir; il a été reçu à la gare par le duc de Gênes, le duc d'Aoste, le comte de Turin et par toutes les autorités.

Une compagnie d'infanterie rendait les honneurs.

Le roi est descendu au palais du duc de Gênes, où, ce soir, un dîner de gala lui est offert.

Inondations en Hongrie

Nagyenyed, 2 juin. — La rivière de Niriszlo, qui a subi une forte crue par suite des pluies, a enlevé le pont en pierre et ébranlé le pont du chemin de fer.

Un train de marchandises a déraillé. La machine et plusieurs wagons ont été détruits.

La ville est en partie inondée.

Dans les campagnes, il y a d'importants dégâts.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1897

(5e ARTICLE)

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

SALLE 37. — C'est ici qu'est exposé un tableau de M. Henry Jacquet, de Tourcoing, qui se distingue par de remarquables qualités de dessin et de coloris. C'est un grand portrait de jeune et jolie femme en toilette de soirée. L'artiste a donné beaucoup de charme à la physionomie de son modèle : l'attitude est d'un naturel exquis ; les détails de la toilette, le chatoiement de la soie d'une robe élégamment drapée, tout cela forme un ensemble fort séduisant.

M. Paul Lefèvre, de Lille, présente, en *Baiser divin*, la Vierge Marie embrassant l'Enfant-Jésus, une composition traitée avec autant de délicatesse que de sentiment.

Un miséreux par M. A. Ravinet, de Lille, étude très consciencieusement rendue d'un de ces types de pauvres « rétameurs » si connus dans nos Flandres.

A mentionner aussi, pour son intérêt historique, *Nicolas II au tombeau de Napoléon Ier aux Invalides* par M. Louis Béroud, et, pour sa note émue, *Devant le Rêve* par M. Paul Legrand, jeunes écoliers s'extasiant devant « Le Rêve » de Detaille exposé à une vitrine de libraire.

SALLE 17. — Deux paysages que nous avons notés : *Marais à Froissy-sur-Somme* de M. Léon Giffard, de Lille : c'est fait dans une tonalité agréable et l'eau a de la transparence ; puis, de M. Gagliardini, un *Paysage de Provence* enlevé avec cette fougue et cet éclat qu'on retrouve toujours dans les œuvres de cet artiste.

Les suspects, de M. Laurent-Desrousseaux, est un triste épisode de la Révolution traduit avec une puissance dramatique peu commune. Des religieuses sont impitoyablement massacrées dans une étable où elles s'étaient réfugiées. C'est une scène poignante et traitée magistralement.

SALLE 15. — *Détresse* par M. Victor Lhomme, de Lille. Dans un site désolé l'enfant prodigue, accablé par la misère et réduit à garder les pourceaux, s'abat désespérément. Sujet biblique présenté d'une façon émouvante.

A voir, dans cette salle, deux paysages du maître Français, d'une bonhomie et d'une probité parfaites.

SALLE 13. — Deux toiles de M. Adrien Demont, de Douai, attirent l'attention. *Nudus in nuda terra* : ce sont nos premiers parents repétés, après le péché, sur une terre stérile: composition d'un sentiment très élevé. Puis, du même peintre, *Lever de lune en hiver*, effets de crépuscule et de clarté lunaire sur un paysage de neige, très observé et très juste.

De M. Detaille les *Funérailles de Pasteur* est également à citer.

SALLE 11. — Nous voyons un fort remarquable portrait de M. Chauchard signé de Benjamin Constant, puis des fleurs aussi délicatement feuillées que vigoureusement peintes, par M. Bourgogne, et aussi un délicat portrait de M. Coquelet-Mireau, de Valenciennes, *Ma fille*, et enfin *Le sellier de la batterie*, amusant sujet militaire de M. Berne-Bellecour.

La mort des derniers Montagnards (29 prairial an III) est un tableau d'histoire, signé de M. Georges Cain, et, à ce titre, il attire les yeux du public. L'auteur s'est inspiré d'un passage de l'*Histoire de la Révolution française*, de Louis Blanc ; c'est peut-être très exactement traduit, mais, à notre sens, cette scène de carnage, qui dénote une grande dépense de talent, n'est pas sans exciter une certaine répulsion.

SALLE 7. — Il nous faut mentionner le portrait de Mme X..., par M. Médéric Bottin, et deux autres portraits de magistrale facture par M. Edouard Cabane.

C'est dans cette salle que M. Bouguereau a exposé, sous le titre de *Compassion*, un Christ en croix, composition empreinte d'un sentiment élevé ; mais pourquoi l'artiste a-t-il placé la plaie du côté droit ?

Nous ne voulons pas traverser la *Salle 5* sans nous arrêter devant une toile d'une facture extraordinairement vigoureuse : le portrait de M. Joseph Bertrand par M. Bonnat.

SALLE 3. — Ici quelques œuvres des artistes du Nord : *Saint Sébastien secouru par deux saintes femmes*, de M. Amas, de Landrecies, toile religieuse traitée avec émotion, mais semblant, dans l'exécution, répondre trop à des préoccupations de détails anatomiques.

M. Jules Breton, de Courrières, chante toujours, comme on l'a dit avec raison, sa suave romance des moissons et des moissonneuses, dans *La moisson des willettes* d'une impression si juste et si agréable.

De M. Carpentier, de Courrières, *Un coin de bonne chère* forme une bonne nature morte; enfin nous n'aurons garde d'oublier *Un gué en Lorraine*, dans lequel nous rencontrons toujours les rares qualités d'animalier qui font le renom de M. Léon Barillot.

***

Nous en avons fini avec la section de peinture des Champs-Elysées; disons maintenant quelques mots de la sculpture, en ce qui concerne surtout les envois des artistes du Nord.

Voici un très beau médaillon en bronze, le portrait du Dr Paux par M. Edgard Boutry, de Lille, puis, de M. Alphonse Cordonnier, un groupe plâtre *Inoculation à l'Institut Pasteur* et encore *En Flandre* autre plâtre de M. Cornille Debert, les chevaux toujours bien en forme de M. Jean Joire, deux statues de M. Laoust, une composition fort intéressante, *La prière*, de M. Hector Lemaire, un médaillon bronze de M. Jules Printemps.

A voir également une grande composition d'aspect très décoratif qui a pour auteur M. Bartholdi Lazare Schwendi, l'imperateur des cépages hongrois en Alsace.

Dans la section d'architecture nous avons noté un projet très étudié de maison de refuge pour les filles mères à Roubaix par M. Théophile Coliez, de Roubaix ; un intérieur d'église à Falaise, aquarelle de M. Charles Danne, de Tourcoing ; et enfin un monument funéraire de famille, d'un très grand caractère qui a valu à son auteur, M. Ernest Thibeau, de Roubaix, une mention honorable, attribuée à fort juste titre.

DE L'EPINETTE.

LA SITUATION INDUSTRIELLE

dans le Nord

Le *Bulletin de l'office du travail* résume dans l'article suivant les communications qui lui ont été faites sur l'état général de l'industrie dans le département du Nord pendant le mois d'avril 1897.

Industries textiles. — A Roubaix-Tourcoing, la situation générale est mauvaise. Il y a 7.000 ouvriers sans travail dont 3.000 de population flottante environ. La durée normale du travail est de 60 heures par semaine, mais en ce moment les deux tiers des ouvriers ne font que 30 heures. L'arrêt du samedi, convenu entre les filateurs de laine de la région, existe toujours. Les salaires sont sans changement. Les peignages marchent assez bien.

Les tissages de lainage travaillent peu et, seuls, les tissages faisant les tissus de fantaisie ont des ordres assez importants. En teinture et apprêts, on ne peut suffire aux commandes et le travail est excessif, mais cette situation n'est que momentanée, car on cherche à envoyer en Amérique le plus de marchandises possible avant la mise en vigueur de nouveaux tarifs douaniers américains.

***

Quant à l'industrie linière, la campagne des lins de pays est à peu près terminée. Ces lins se sont passablement vendus, mais pourtant les rouis à la Lys ont été parfois un peu délaissés. Les lins de Russie rouis à l'eau n'ont trouvé d'acheteurs qu'après une baisse importante, car ils étaient de mauvaise qualité; les lins rouis à terre au contraire se sont toujours bien vendus. Le marché des fils a été actif et les prix ont été très fermes, principalement pour les fils secs; les fils d'étoupe ont surtout été favorisés. Les fils mouillés et les fils fins, peu demandés d'abord, se sont bien vendu ensuite. La vente des toiles a toujours laissé un peu à désirer, mais tout fait espérer que les fabricants écouleront facilement leurs marchandises. Les métis sont toujours très demandés.

Dans l'industrie linière, en filature surtout, la main-d'œuvre est rare; les salaires restent sensiblement les mêmes. La journée de travail est de onze heures pour toutes les catégories d'ouvriers et d'ouvrières.

***

L'industrie du *cuir* de Lille a été moins bien occupée que l'an dernier, avec des prix moins rémunérateurs, notamment pour la *tannerie*, et en baisse de 5 à 10 0/0 par rapport au précédent trimestre.

Affaires à peu près aussi actives que l'an dernier dans la *marbrerie* à Coustolre, prix en baisse et moins rémunérateurs.

Pendant le deuxième semestre de 1896, la production des *fabriques de sucre* a été plus grande que celle de l'an dernier, par suite de la quantité de betteraves récoltées; mais les prix, en baisse, ont été moins rémunérateurs. D'autre part, les ouvriers du pays ayant été en trop petit nombre pour assurer le service, on a dû recourir à la main-d'œuvre étrangère.

Les *distilleries d'alcool* ont fait une campagne moyenne, la production a été plutôt faible.

Marche normale dans les fabriques de *produits chimiques*.

Les *usines à gaz* ont été moins favorisées que l'an dernier; les sous-produits ont eu un écoulement plus difficile et à des prix en baisse; la concurrence des autres modes d'éclairage a également tendu à rendre la situation plus difficile; les ouvriers pour les postes spéciaux ont été recherchés.

Production normale et situation stationnaire dans les *fabriques de ficelles*; main-d'œuvre plutôt abondante.

Dans les *filatures* l'activité, satisfaisante au début du semestre, a été ensuite en diminuant ; les prix sont restés stationnaires, à des taux encore avantageux. Les salaires se sont accrus principalement par l'augmentation de la production ; il y aurait eu plutôt insuffisance d'ouvriers.

Situation stationnaire dans les fabriques de *ouate*.

Le travail du *plomb* a bénéficié d'un bon courant d'affaires, de même pour le *zinc*; main-d'œuvre jugée insuffisante pour le service des usines.

Dans les *entreprises de travaux publics*, la situation est jugée plus mauvaise que celle de l'an dernier par suite de l'augmentation des rabais consentis dans les adjudications.

Les fabriques de *faïences artistiques* ont travaillé activement à la suite de la diminution des importations de produits concurrents étrangers; main-d'œuvre abondante. Il y a en tendance à la diminution dans les *ensatleries de métaux*, les prix de vente sont restés les mêmes; mais ceux de la matière premiere (le fer notamment) ont été en hausse.

Travail actif dans les fabriques de *glaces* et de *verres à vitres*, prix de vente très fermes. Vente faible et prix en baisse dans les *cerreries à bouteilles* et dans la *gobletterie*.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Séance du 31 mai 1897

Présidence de M. Eugène JOURDAIN, *Président*.

La Chambre de Commerce :

La ligue pour le repos du dimanche. — La Chambre de commerce, sollicitée par la « Ligue pour le repos du dimanche » d'appuyer une proposition tendant à l'autoriser la livraison à domicile le dimanche des marchandises de grande vitesse que sur déclaration expresse de l'expéditeur, réserve sa décision.

Relations commerciales avec l'Espagne. — La Chambre de commerce décide d'appuyer une délibération motivée de la Chambre de commerce de Bayonne et de confirmer ses précédentes résolutions en vue d'une entente commerciale avec l'Espagne.

L'express de Paris. — Dans le but de faciliter au commerce de Tourcoing les relations d'affaires avec Paris, des démarches seront faites près du Ministère et près de la Compagnie du Nord dans le but d'obtenir qu'un nouvel express pour Paris soit créé le matin, vers cinq heures et demie ou six heures, de façon à amener les voyageurs à Paris à neuf heures.

Pour rapprocher l'heure du retour le soir, il sera également demandé que le départ de Paris s'effectue vers six heures et demie, soit au moyen d'un train direct, soit au moyen de communication par Amiens.

Mission Mager. — Les réponses faites par M. Mager, dans un rapport de mission à Madagascar, au questionnaire de la Chambre de Commerce de Tourcoing, seront portées à la connaissance des intéressés par la voie de la presse.

Imprimés de Douane. — La Chambre de commerce décide de s'associer au vœu émis par la Chambre de commerce du Tréport, tendant à ce que les bureaux de douane soient pourvus des diverses formules de déclarations dont les expéditeurs ont à se fournir à leurs frais.

Impôt du timbre sur les transports. — La Chambre de commerce confie à sa commission des transports le soin d'étudier cette question, qui présente un grand intérêt pour le commerce.

Epuration des Eaux de l'Espierre. — M. le Président communique le rapport de la Commission qui s'est réunie à Paris en vue de régler le principe et le taux de participation de l'Etat dans les frais d'installation et de fonctionnement de l'usine de Grimonpont.

Les laines d'Algérie. — La Chambre de commerce arrête les termes de la réponse à faire au questionnaire dressé par M. le Gouverneur Général, à propos des fraudes sur les laines d'Algérie.

Comptes et budgets. — La Chambre de commerce approuve les comptes de l'exercice 1896 et les prévisions budgétaires pour l'exercice 1898.

LE COMMERCE DES LAINES, LAINAGES ET DRAPERIES A MADAGASCAR

M. Mager, chargé d'une mission commerciale à Madagascar, vient de consigner ses observations dans un volumineux rapport.

Au questionnaire qui lui avait été remis par la Chambre de Commerce de Tourcoing, il a fait les réponses suivantes :

Les lainages pour robes, la draperie pour hommes ou pour femmes sont-ils de vente courante à Madagascar ?

Les *lainages pour robes* ne sont pas encore vendus aux femmes indigènes.

Si quelques négociants européens ont fait venir du cachemire noir à 0 f. 80, à 1 f. 60 à 1 f. 80 le mètre en 98/100 centimètres, c'était en vue des deuils européens.

Les *draps* peuvent mieux se vendre : j'ai vu maints gouverneurs hovas, tous les aides-de-camp, officiers et familiers du Hova, revêtus du pantalon noir en drap léger et de la redingote noire; ils donnent l'exemple.

S'ils portent le pantalon et la redingote ou la veste, ils ont moins accepté le gilet. Le pantalon est de vente courante à Tananarive; en 1895, il en a été vendu des centaines; c'est beaucoup pour un début; les Hovas n'ont pas hésité à donner 2 piastres (10 fr.) pour une coupe de drap de 1m20.

La plupart des draps importés jusqu'ici sont allemands; les draps laine et coton sont fournis pour l'Allemagne à 1 mark 50 pf. et 1 mars 95 pf. (de 1 fr. 87 à 2 fr. 43) en 128/130 centimètres; les qualités laine sont vendues en 130/132 cent., 2 m. 60 pf. et 3 m. 1 pf. (3 fr. 25 et 3 fr. 92), en 128/140 cent. 2 m. 40 pf. (3 fr.), 2 m. 60 pf. 3 m. 60 pf. et 4 m. (5 fr.)

Les importateurs de draps allemands font venir des coupes de 25 à 30 mètres; ils paient 0 m.70 pf. (0 fr. 87 1/2) par pièce pour la mise en toilette.

Y a-t-il écoulement pour les laines filées ?

Les *fils de laine*, qui n'auraient d'emploi ni pour le tricot, ni pour la tapisserie, n'ont pas en ce moment d'écoulement facile.

Un négociant de Tamatave a fait venir d'Allemagne un lot de laines à broder, 4 fils, en paquets de 200 grammes, en 4 echeveaux: le prix d'achat est de 4 m. 15 pf. et de 4 m. 40 pf. le kilo (de 3 f. 18 à 5 f. 50); les couleurs préférées sont le blanc, le bleu, le solférino, le ponceau, le vert et l'orange.

Couvertures, tricots, bas et chaussettes de laine ?

La *couverture*, j'ai eu l'occasion de le dire, est un article très vendable, mais ses dimensions doivent être celles que j'ai indiquées.

Le *tricot* de laine est un luxe inusité, mais la bonne *flanelle* trouverait écoulement.

Les *bas et chaussettes* de laine, malgré leurs avantages, sont trop chauds pour le climat.

Couvertures de coton ?

Les *couvertures de coton* seraient un article très vendable pour l'intérieur ; les indigènes s'en feraient des lamba pour s'envelopper la nuit et même le jour pendant la saison fraîche. Ces couvertures devraient avoir 2m28 sur 1m37 comme les lamba faites avec 6 yards de tissu en 36 inches.

Les quelques couvertures de coton qui sont entrées les mois derniers coûtaient en fabrique de 2 f. 50 à 4 f.

La qualité mi-laine à 2 f. 50, bien lancée, serait un succès. Les qualités laine à 8, 10 et 14 fr. sont un peu chères pour le pays.

ENTRE COLLECTIVISTES

M. Nandin continue aujourd'hui ses attaques contre M. Delcluze. Dans un article intitulé «Lettre ouverte», il le provoque en un combat singulier et lui offre à cette occasion les colonnes du *Petit Calaisien*. M. Nandin veut absolument faire parler M. Delcluze sur les *Dessous de l'élection* du 17 mai 1896. Voici, d'ailleurs, comment s'exprime le rédacteur du journal collectiviste de Calais :

« Monsieur,

» En faisant remarquer, dimanche matin, que mon agresseur était l'un de vos meilleurs et plus fidèles amis, nous n'avons pas entendu insinuer qu'il avait pu obéir à vos exécutions directes.

» Sous quelque jour que nous vous voyions, depuis la série d'événements qui nous ont séparés, nous ne vous faisons pas l'injure de croire que vous en seriez déjà venu à remplacer les arguments par l'outrage, comme dans l'affaire Salembier-Fenet, ou les raisons par les coups, voire la menace de meurtre, comme dans l'agression dont j'ai été victime.

» Il y a, dans la dégringolade politique, comme dans les autres, des étapes qu'on ne franchit pas en un jour !

» Mais, si nous nous refusons à croire que l'insulteur de Salembier et mon agresseur aient été vos envoyés, — nous n'en sommes pas moins convaincus que les violences de langage ou les voies de fait, dont ils se sont rendus coupables, sont les résultats d'un état d'esprit créé par vous ou avec votre complicité.

» C'est pourquoi nous sommes bien décidés à sortir enfin d'une situation — obscure pour beaucoup — et sur laquelle menace de se greffer une période de troubles, de provocations et d'attentat, dont les adversaires de la démocratie seraient seuls à bénéficier.

» Il suffira, pour cela — c'est notre conviction — de montrer que les *Dessous de l'élection* du 17 mai de 1896 ne sont pas ceux que vous avez fait ou laissé propager; et que, si vos collègues, les élus du 3 mai, n'ont pas voulu de vous pour maire, la faute n'en est ni au citoyen Salembier, ni au signataire de ces lignes, mais à vous !

» Vous avez prétendu ou laissé prétendre que c'est moi qui avais, en sous-mains, suscité, contre la vôtre, la candidature de Salembier. C'est faux, archi-faux !

» Vous avez dit ou laissé dire que je ne voulais pas de vous comme maire, parce qu'avec votre esprit d'indépendance, je n'aurais pu vous conduire à ma guise. — C'est faux et idiot !

» Vous avez donné ou laissé à entendre, aux socialistes du *Réveil*, que j'avais eu, en outre, pour but, en vous privant de l'écharpe municipale, de vous empêcher d'être candidat aux élections législatives, pour faciliter l'ecloson d'une candidature radicale, celle du docteur Guyot ! — C'est faux et grotesque !

» Vous avez propagé ou laissé propager le bruit que vous étiez la victime innocente des basses intrigues de Salembier. — C'est faux et misérable !

» Vous avez fait ou laissé croire, qu'en acceptant le siège que vous convoitiez, Salembier s'était fait le complice, payé peut-être, des francs-maçons et des bourgeois ? — C'est faux... et cyniquement calomnieux !

» Mais comme il ne suffit pas d'affirmer — comme il faut encore prouver — je viens vous inviter à un débat public... sur ces divers points, dans le *Petit calaisien*.

. . . . . .

» Acceptez-vous ?

» Je vous promets toute liberté pour exposer ici les *Dessous d'une élection*, ces fameux *dessous* que le public attend vainement depuis le 14 juillet que vous les lui avez promis.

» Que si vous refusez, je me verrai forcé de faire conjointement avec la Section Calaisienne, mais sans vous, l'historique des élections de mai, de la période électorale qui les a précédées et de votre retraite affectée de fin 1895 à mai 1896...

» Un plus long silence, une plus longue obscurité — en même temps qu'ils nous exposeraient, la Section Calaisienne et nous, aux haines les plus injustifiées, auraient surement pour résultat de couper la classe ouvrière en deux ! — Nous ne voulons pas assumer une aussi lourde responsabilité.

» Ce n'est donc pas seulement dans notre intérêt que nous vous convions à faire la lumière ; c'est encore et surtout dans celui de l'armée socialiste, qui, après le débat, se retrouvera unie et compacte... derrière vous, s'il pouvait arriver, par impossible, qu'elle vous donnât raison... derrière Salembier, la Section Calaisienne et le *Petit Calaisien*, si, ce dont nous avons la conviction, elle vous donne tort ! »

Bulletin Météorologique

Paris. — Mercredi 2 juin. 1897. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression d'Irlande disparaît lentement en restant stationnaire, tandis qu'une zone de faibles pressions persiste vers la Hongrie. Quant aux fortes pressions, elles s'étendent encore sur tout le nord du Continent. Le vent est faible de l'ouest au Pas-de-Calais, de l'est sur le reste du littoral; la mer est belle partout. On signale quelques pluies sur la Baltique, en France, des orages ont éclaté dans le sud-ouest et à Paris. On a recueilli 21 mm. d'eau à Biarritz, 8 à Cherbourg, 6 à Paris, 4 à Rochefort.

La température s'abaisse dans le nord de la France et sur les Pays-Bas. Elle était ce matin de + 8° à Bodie, 12° à Paris, 20° à Moscou, Nice, 21 à Groningue. On notait + 11° au puy de Dôme, — 2° au mont de Ventoux, — 1° au pic du Midi. En France, temps nuageux et chaud; quelques ondées orageuses sont encore probables. A Paris, hier, nuageux; orage ce matin à partir de cinq heures.

Moyenne d'hier, 1er juin, 18°4, supérieure de 2°8 à la normale. Depuis hier, midi, température maxima, 20°8; minimum de ce matin, 14°6. Baromètre, à sept heures du matin, 753 mm. 6. A la tour Eiffel, maximum : 19°7 ; minimum : 9°7.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête fédérale de gymnastique. — La remise du drapeau de l' « l'Union. » — Parmi tous les numéros du programme, si intéressant et si varié, du concours de gymnastique, il en est un qui obtiendra sûrement un immense et légitime succès : nous voulons parler de la remise solennelle du drapeau de l'*Union des Sociétés de Gymnastique de France*.

Quelques mots d'explications sont nécessaires pour bien faire comprendre l'importance de cette cérémonie.

Selon l'usage établi par les règlements de l'association, le drapeau de l'*Union* est confié, à chaque fête fédérale, au président de la société organisatrice, qui en a la garde pendant un an jusqu'au prochain concours.

La dernière fête fédérale, c'est-à-dire la 22e, ayant eu lieu, comme chacun le sait, à Alger, en 1896, c'est une société algérienne qui a eu l'honneur de conserver depuis cette époque la bannière de l'*Union*.

C'est donc le président Hennedouche, d'Alger, qui en fera la remise officielle au président de l'*Union*, M. Cazalet, qui, à son tour, remettra le drapeau à M. le commandant Despatures, président du comité d'organisation.

Cette cérémonie se fera avec la plus grande solennité et le plus d'apparat possible, dimanche 6 juin, à trois heures et demie de l'après-midi, sur le terrain de la fête.

Tous les drapeaux des sociétés qui prendront part au concours seront présents et formeront un groupe d'honneur.

Les sonneries retentissantes de plus de cent clairons, alternant avec les musiques et les fanfares, salueront la remise du drapeau de l'*Union* devant tous les gymnastes réunis.

A ce moment, si nous en croyons des témoins de scènes semblables, le spectacle sera grandiose, et laissera dans l'esprit des spectateurs un inoubliable souvenir.

Le nombre des personnes qui voudront y assister sera certainement extraordinaire, et on peut prévoir que les vastes tribunes du champ de manœuvres seront trop petites pour contenir la foule énorme des curieux.

— LES PRIX. — En raison du grand nombre de prix constitués, le Comité est dans l'impossibilité d'indiquer l'affectation de chaque objet. Il a l'honneur d'informer les gymnastes que ces prix peuvent se distinguer par concours comme suit :

Concours simultané, étiquettes vertes; concours alternatif, étiquettes jaunes; concours d'associations, étiquettes jaunes; concours individuel artistiques, étiquettes rouges. Concours spéciaux de mouvements d'ensemble, étiquettes ciel. — Concours de productions libres, étiquettes vertes

Concours de marche, courses tir et natation de section, étiquettes jaunes. — Concours de pupilles, étiquettes ciel. Concours spéciaux individuels, étiquettes rouges.

Un appel aux cyclistes. — Le comité organisateur de la retraite aux flambeaux de samedi prochain rappelle aux cyclistes qui voudraient participer au cortège qu'ils doivent se faire inscrire le plus tôt possible au Café Terrasse, rue de la Gare. Les lanternes vénitiennes seront mises gratuitement à leur disposition.

— On nous prie d'insérer la note suivante :

« Afin de permettre aux gymnastes et aux personnes qui prêteront leur concours à la fête d'assister à la messe, il sera dit, dimanche 6 juin, dans les églises Saint-Martin, Notre-Dame et Sainte-Elisabeth, une messe à quatre heures et demie.

» Au nom des catholiques, nous remercions MM. les doyens des susdites paroisses et aimons à constater qu'il n'a fallu qu'une simple demande pour obtenir la messe à une heure aussi matinale. » H. S. D. »

La réception de deux sociétés de gymnastique, la « Gauloise », de Tunis, et la « Tiemcenienne ». — Mercredi soir, à huit heures, les deux sociétés la *Tiemcenienne* et la *Gauloise*, de Tunis, qui viennent prendre part au concours fédéral, sont arrivées à Roubaix et ont été reçues à la gare par une délégation de la *Roubaisienne* et de l'*Ancienne*.

Les sociétés étrangères ont été escortées, jusqu'au local de la *Roubaisienne*, rue Jeanne d'Arc, par une foule nombreuse et sympathique, attirée par le costume original des gymnastes et qui ne leur a pas ménagé sur le parcours les ovations enthousiastes.

Les vins d'honneur ont été offerts aux étrangers dans la salle d'exercices.

Le délégué de la *Gauloise* a remercié les sociétés locales de cette réception si amicale.

Le renouvellement partiel du Conseil des prud'hommes. — Nous avons parlé, il y a quelques jours, des élections qui auront lieu prochainement, à Roubaix, pour le renouvellement partiel du Conseil des prud'hommes.

Un arrêté préfectoral, en date du 1er juin, donne le tableau indiquant la circonscription du Conseil de prud'hommes de Roubaix, ainsi que les industriels (patrons, chefs d'ateliers, contremaîtres et ouvriers) justiciables de ce conseil, et appelés comme tels à concourir aux élections:

1re Catégorie. — Peigneurs, cardeurs, filateurs, retordeurs, dévideurs de laine, coton, lin, chanvre, soie ou bourre de soie, fabricants d'ouates.

2e catégorie. — Fabricants de tissus de laine, de coton de fil, de soie, fabricants de tissus mélangés, de draps de tapis, de châles, de couvertures, de blondes, de bonnetterie, de tulle, de rubans, de passementeries, teinturiers, apprêteurs, calandreurs, chineurs, blanchisseurs, imprimeurs sur étoffes, décatisseurs, tondeurs, lamiers, rôtiers.

3e Catégorie. — Fondeurs en fer, acier, cuivre ou autres métaux pour objets de grande dimension servant à la mécanique, fabricants de machines et métiers de toute nature, tourneurs sur métaux, fabricants de peignes, cardes et cylindres, chaudronniers en fer et en cuivre pour machines.

4e Catégorie. — Entrepreneurs de bâtiments, fabricants de briques, tuiles et poteries, maçons, tailleurs de pierres, plafonneurs, plâtriers, paveurs, charpentiers, menuisiers en bâtiment, couvreurs, zinqueurs, ferblantiers, plombiers, forgerons en bâtiment, serruriers, marbriers, peintres, vitriers, décorateurs, doreurs, sculpteurs, fondeurs en fer, cuivre ou autres métaux servant à l'ornementation, scierie mécanique de bois de construction.

La première communion au pensionnat des Dames Dominicaines. — Mercredi, a eu lieu, au pensionnat des Dames Dominicaines de Roubaix, la cérémonie de la première communion.

C'est la première fois, depuis l'ouverture du grand et magnifique établissement du boulevard de Douai, que cette touchante solennité était célébrée.

Tous les offices de la journée ont été suivis pieusement par une assistance nombreuse et choisie.

Le recueillement des premières communiantes a fait l'édification de tous.

A la messe du matin, c'est M. l'abbé Debacker, curé du Saint-Sépulcre, qui a prononcé les allocutions d'usage. Avec une éloquence simple et persuasive, le vénérable prêtre a fait aux enfants de paternelles exhortations et leur a donné, au moment de s'approcher de la Sainte Table, les derniers conseils inspirés par sa dévotion.

Ses paroles ont produit sur l'auditoire tout entier, élèves et parents, une profonde et salutaire impression.

Aux vêpres, le Père prédicateur de la retraite a donné un admirable sermon dont chacun a pu retirer les plus grands fruits.

Des chants, exécutés avec une rare perfection, ont clôturé la cérémonie de la consécration à la Sainte-Vierge et la rénovation des vœux du baptême.

Examens du certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu cette année aux dates et lieux indiqués ci-après :

Roubaix-Ouest : Mercredi 9 juin, pour les filles, à l'école de filles de la rue de Soubise, et pour les filles, à l'école de la r